

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 15 MAI 2018

Présents : MM. MALLET ; GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR, EL GHARBI

COURRIERS

Rapports délégués officiels : REMLI Amar ; MONTMAYEUR Marc

Courriers des clubs de LA BOURBRE et du FC2A

Courrier des arbitres GIROUD Raphaël et HAGLI Georges

BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors et jeunes est à jour au PV numéro 389 sur le site onglet de la commission

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 388 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations

Club de Voreppe, les explications concernant la récidive club ont été données à Mr COHARD

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Les listes seront validées et donc prises en compte dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée. Les vignettes papier n'existent plus et la validation de votre liste sera publiée par le seul PV.

Listes non reçues le 15 Mai 2018 : Anthon, Ascol, Les Avenières, Bizonnes, Bourbre , Cheyssieu, Crémieu, Crossey, Guinéens Grenoble, Domène, Echirolles Surieux, Grenoble Dauphiné, Meyrié, Mistral AC, Monestier, Le Mottier, Nivolas, Noyarey, Olympique Villefontaine, Les Avenières, Pierre Chatel, Le Rachais, Rochetoirin, Ruy-Montceau, Saint André le Gaz, Thodure, Tour Saint Clair, Turcs Verpillère, Turcs Grenoble, UOP, Ajat Villeneuve, Virieu, Vourey